

Gouvernance Collectif

Les groupes, les réunions, le contenu des réunions



LES GROUPES

Les Sympathisants (environ 400)
Ils partagent les valeurs du Collectif et ont donné leur
adresse mail

Les Adhérents (environ 40)
Ils ont approuvé le manifeste du Collectif et payé leur
cotisation

Le Collectif d'Administration et de Coordination
(CAC de 10 à 20)
Ils sont choisis en Assemblée Générale et sont prêts à
donner du temps pour les actions du Collectif

La Commission de Coordination (de 6 à 10)
Membres du CAC choisis par le CAC pour animer et gérer
le Collectif + référents des commissions



LES RÉUNIONS DE GOUVERNANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (1 fois par an)

Sympathisants

Adhérents

PLÉNIÈRES (4 fois par an ou plus)

Sympathisants

CAC

Adhérents

RÉUNIONS DE COORDINATION (2 fois par mois)

Commission de Coordination incluant les
Référents des Commissions



LE CONTENU DES RÉUNIONS

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE



- Rapport d'activités, quitus compte, budget
- Orientations stratégiques
- Adaptations éventuelles des commissions
- Choix des membres du CAC
- Au sein du CAC, cooptation des responsables légaux et des membres des Commissions de Coordination et Finances



PV AG diffusé aux
présents et aux
adhérents

PLÉNIÈRES



- Point actions en cours / orientations
- Décisions engagements financiers
- Décisions relations extérieures
- Décisions publications importantes



PV Plénières diffusé
aux présents et
adhérents

RÉUNIONS DE
COORDINATION



- Point actions court terme
- Point commissions
- Décisions non stratégiques



PV Coordinations
diffusé aux adhérents

